

CORONAVIRUS (COVID-19)

Point de situation

ADMINISTRATION

Infos Covid-19 - Organisation des services de la communauté de communes

Publié le 29 octobre 2020

Maintien et continuité du service public

Suite aux annonces gouvernementales du 28 octobre, les services de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault restent ouverts.

L'accueil est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Vous pouvez également nous contacter au 04 67 57 04 50.

Les crèches multi-accueils et le Relais d'Assistantes Maternelles

Les crèches intercommunales restent ouvertes. Tout est mis en œuvre pour accompagner les parents, dans le respect des protocoles sanitaires mis en place dans chaque structure. Les parents vont bénéficier d'une attestation de déplacement spécifique pour déposer et récupérer leurs enfants.

Les animatrices du Relais d'Assistantes Maternelles au Domaine des Trois Fontaines (Le Pouget) sont disponibles par téléphone au 04 67 56 41 94, Emilie Texier au 06 43 34 62 00 et Magali Victoria au 06 46 49 45 28 - ram.ccvh@cc-vallee-herault.fr.

Gestion des déchets et service des eaux

Le service gestion déchets ménagers, ainsi que la distribution d'eau potable et l'assainissement sont maintenus. Les déchetteries dont la gestion est assurée par le Syndicat Centre Hérault restent ouvertes - www.syndicat-centre-herault.org.

Le service des Eaux vous accueille du lundi au vendredi, de 8h à 13h sans interruption et joignable au 04 67 57 36 26 ou par mail clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr

Le service Gestion déchets ménagers est joignable du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h30-17h par téléphone au 04 67 57 65 63 ou par mail service.dechets@cc-vallee-herault.fr

Les établissements culturels

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault ferme l'école de musique intercommunale. L'ensemble des médiathèques et bibliothèques du territoire ferment également leurs portes. Certaines structures proposeront du drive. Plus d'infos sur bibliotheques.cc-vallee-herault.fr.

Service aux entreprises

Le service Développement économique reste à la disposition des entreprises du territoire au 04 67 57 16 74 aux horaires suivants : 9h-12h/14h-17h30 ou par mail : economie@cc-vallee-herault.fr.

Permanence ADIL et Rénovissime

- Pour l'ADIL : un lundi sur deux (le 2 et 16 novembre) de 14h à 17h - 04 67 55 55 55.

- Pour Rénovissime : Les permanences Rénovissime se tiennent les mercredis matin de 9h à 12h sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Les permanences téléphoniques ont lieu les lundis et jeudis de 14h à 17h : 04 67 73 61 76. Un répondeur enregistreur sera à votre disposition hors permanences.

Permanence architecte et paysagiste conseil

Les permanences organisées par l'architecte et la paysagiste conseil du Grand Site de France sont maintenues, sur rendez-vous, les premiers jeudis du mois. Renseignements : service.ads@cc-vallee-herault.fr - 04 67 57 00 08.

Annulation d'événements

En application des directives gouvernementales, nous annulons tous les spectacles programmés dans le cadre de l'académie (recevez le guide de l'académie) à partir du 1er octobre jusqu'au 31 décembre. En effet, un grand nombre de spectacles accueillent un public d'élèves ou impliquent des élèves de l'école de musique. Les sites de groupes ainsi que les ateliers organisés à l'abbaye d'Aniane et à Angileum sont également annulés.

Un plan de suivi inter-services a été mis en place afin d'adapter notre organisation à l'évolution de l'académie.

PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS